

MIVEGEC : quel bilan carbone ?

Notre proposition ci-dessous démarre suite à la prise de conscience des scientifiques de l'impact des activités de recherche sur l'environnement, concrétisée par l'initiative Labos1point5. Nous envisageons de créer un groupe de travail afin d'évaluer le bilan carbone lié aux activités réalisées au sein de notre unité MIVEGEC.

Labos1point5 ?

Dans les Accords de Paris (COP21 en 2015), les Etats signataires se sont engagés « à poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». En mars 2019, le collectif « Labos1point5 » (<https://labos1point5.org/>) a publié un texte fondateur dans le Monde proposant à la communauté scientifique de contribuer à l'effort global de réduction de l'impact des activités humaines sur la planète. Ainsi, les scientifiques contribueraient à l'effort nécessaire au niveau national et international, non seulement à travers son travail attendu d'analyse et production de connaissances relatives au changement climatique, mais également en essayant de nous interroger sur nos propres pratiques et de les modifier lorsque c'est possible. Le premier pas pour atteindre cet objectif est de faire le constat de notre empreinte collective au sein de chaque laboratoire !

Projet

Dans un premier temps, nous pourrions créer un groupe de travail pour effectuer un « bilan carbone » de MIVEGEC sur une année. Nous pourrions utiliser des indicateurs disponibles pour évaluer les postes suivants :

- Transport (selon le mode de transport, km parcourus) pour aller en jurys, réunions, conférences ou sur le terrain,
- Matériel informatique (selon le nombre d'ordinateurs/serveurs achetés),
- Énergie issue de la consommation électrique : utilisation de matériels électriques (étuves, PCR, séquenceurs, chambres climatiques, etc)
- Énergie issue du pétrole : quantité de consommable plastique acheté par l'unité
- Tonnage des déchets à traiter (chimiques/biologiques)
- Énergie « numérique » selon le nombre d'heures d'utilisation d'ordinateurs, serveurs, nombre de mails reçus et envoyés, requêtes google...)
- Bâtiment : énergie consommée en fonction de la surface occupée en m² et la catégorie du bâtiment – la température des climatisations, des chauffages, lumière)

D'autres points plus personnels pourraient être ajoutés : mode de transport domicile/labo (et la question : seriez-vous prêt à utiliser un vélo ou vélo électrique s'il vous était mis à disposition), type d'alimentation (végétarien, dominante végétale, etc), nombre de ramettes de papier utilisées, ...

Certains points pourront nécessiter l'élaboration d'un questionnaire diffusé aux membres de l'unité et rempli sur la base du volontariat. D'autres points requièrent la consultation d'archives de missions afin d'extraire les infos nécessaires.

La valeur calculée pourrait être ensuite ramenée au nombre de personnes de l'unité MIVEGEC ou encore au nombre d'articles publiés, au nombre de pays parcourus, etc. à titre indicatif.

Il n'y a bien sûr dans cette démarche aucune intention de critique ou de position de donneur de leçon vis-à-vis de qui que ce soit, mais seulement la volonté de profiter du mouvement créé par le collectif pour effectuer notre propre bilan, avec l'idée de le refaire ce bilan dans un, deux, trois ans, et voir comment il a changé. Le but n'est pas de nous comparer aux autres laboratoires mais de nous situer à un instant donné et voir si nous pouvons évoluer. Pouvons-nous, à titre individuel, agir sur certains des postes qui auront été évalués... ou pas.

Le groupe de travail pourrait également réfléchir pour faire des propositions dans le but d'améliorer le statut « eco-friendly » de Mivegec (exemples : gestions des mails et pièces jointes, extinction des écrans le soir, boycott des bouteilles d'eau à la cantine, promotion des tasses personnelles au détriment des gobelets plastiques aux machines à café, rédiger une charte en ce sens à insérer dans le livret d'accueil, ...).

Il serait intéressant pour l'IRD, se positionnant comme référent en matière de développement durable, d'être parmi les instituts pionniers investis en la matière.

Il semble également que ce type de démarche soit encouragé par l'HCERES et fasse partie des points d'évaluation facultatifs pour le moment. Du côté des financeurs également, ce critère commence à être demandé. Si les outils se développent afin de faciliter la démarche, on peut imaginer que cela devienne un aspect incontournable des dossiers d'évaluation et de demande de financement.

De l'effort collectif peuvent naître des initiatives individuelles, ou des idées nouvelles.